

Genre du véhicule

Fiche d'homologation No

Cyclomoteur

CH 7605

Marques des véhicules

PONY

Constructeur du cadre

K T M, Motor-Fahrzeugbau KG., Erich Trunkenpolz, A-5230 Mattighofen / Autriche

Constructeur du moteur

FICHTEL & SACHS AG., Schweinfurt (BRD)

Identification

sur la plaquette du constructeur: "PONY 503 GTX"

devant le No du cadre : "...." (année et mois de fabrication)

Plaquette constructeur

à l'avant, sur tête de direction

Numéro du cadre

à l'avant, sur tête de direction

CM + Fiche d'homolog. No

à l'avant, sur tête de direction

Identification du moteur

"SACHS 503/AB CH" / "49,0 cm³" à gauche, en haut sur le carter du moteur (plaquette)

A partir du No de cadre

83 02 00 001

Véhicule homologué prototype

Importateur principal

AMSLER & CO. AG., 8245 Feuerthalen

Construction du véhicule

Construction du cadre

cadre en tubes; AV= fourche télescopique
AR= 2 amortisseurs *)

Transmission

automatique

Nombre de vitesses

2

Croue entraînée

558

Entraînement

chaîne secondaire = 16 x 40 dents

Couronne fixée

vissées et vis bloquées

Tour complet du pédalier

-

Longueur des manivelles

145 mm

Selle/Guidon réglable

> 70 mm (par torsion du guidon)

Frein roue avant

mécanique, tambour

Frein roue arrière

mécanique, tambour

Équipement suppl.

tachygraphe de série dans le cockpit

Équipement

Feu de route

-

Feu de croisement

CEV CH 1 8202 01 15 watts

Feu rouge

ULO CH 1 0534 01 2 watts

Catadioptré

I (E)

Catadioptrés aux pédales

WECO TFP 24 K 10 483

Béquille

centrale

Antivol

verrou au guidon

Puissance génératrice

18 watts

Avertisseur

timbre cycle

Moteur

Marque

SACHS

Type

503 / AB CH

Alésage

38,0

Course

44,0

Cylindrée

49,8

Puissance en CV

0,87

à t/min

3800

Régime du moteur

5800

à 30 km/h

Marque carburateur

BING 1/12/...

Gicleur princ.

48 - 52

Silencieux

600 x Ø 60 mm

désignation "CH 84" **) ☉)

Silencieux d'aspir.

filtre à air sec avec cartouche plastique

Déparasitage

OCE, annexe B, chiffres 3+4 = B

Bruit

++)

Vhc en marche

66,5

dB/A à t/min

5800

Vmax

70,0

km/h

à l'arrêt

59,0

dB/A à t/min

2850

Mesure des gaz

-

x)

Dimensions

Longueur

1740

Largeur guidon

670 / 690

Hauteur max.

1070

Empattement

1140

Réservoir carburant

4,5 litres

Poids

Poids à vide

54,5

Poids garanti

180

Dimens. pneus

2 1/4 - 17 +)

Charge avant

100 / 2,5

Charge arrière

100 / 2,5

pour Vmax

50

Indications pour le permis de circulation

Marque P O N Y Type 5 0 3 G T X FH No CH 7605

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Suspension : à l'arrière, sur demande, 2 amortisseurs à pression de gaz, gonflables
- **) Silencieux : 592 x ϕ 55 mm; désignation "CH 85".
- +) Jantes : E 1,35 - 17 roues intégrales en alliage léger KTX
- ++) Insonorisation : éléments de caoutchouc entre les ailettes de refroidissement:
à la culasse = 12 pièces
au cylindre = 12 pièces.
- x) Complément du 06.10.83 à Berne - Ad
Mesure des gaz d'échappement: conforme aux prescriptions valables au 01.10.83
No de l'approbation = CH 00 0201 (avec gicleur 52)
Approbation = à l'avant, sur le tête de direction
Emissions des gaz d'échappement = CO 4,37 g/km, HC 3,23 g/km
(l'inscription sur la fiche des émissions n'est plus nécessaire).
- Complément du 01.06.84 à Berne - Jak
Couronne fixée : vissée et 2 vis soudées ou bloquées
Equipement : variante feu de croisement ULO CH 1 1007
- Complément du 28.12.84 à Berne - lin
Variante pneus et entraînement (admis uniquement sous cette combinaison) / variante feu rouge:
Pneus : 2 1/4 - 16, charge 95 kg à 2,5 bar, v/max. 50 km/h
Entraînement : chaîne secondaire = 16 x 38 dents
Variante feu rouge : ULO CH 1 0302
- g) Complément du 30.10.85 à Berne - WS
Variante de silencieux : 610 x ϕ 55 mm, désignation "CH 95", (valable uniquement pour les vhc ayant déjà été mis en circulation : la fiche de barrage du 1.7.85 reste en vigueur)

Lieu et date de l'homologation Berne, 4.2.1983
Sta/Ad

Remplace Fiche d'homologation CH 7605 du 28.12.84
Variante de silencieux (30.10.85) - WS

Service fédéral d'homologation

Cyclomoteur:

P O N Y

5 0 3 GTX

CH 7 6 0 5

FICHE DE BARRAGE

Vérification de la conformité au type homologué

Constatations:

- poids à vide = 56,100 kg (autorisé 55,0 kg)
- mesure du bruit = 68,0 dB(A) (limite 67,0 dB(A))
- puissance maxi = 1,024 kW à 3600 /min (valeur d'homologation:
0,87 kW à 3800 /min)
- puissance du moteur à nVmax = 0,631 kW à 5600 /min (autorisé 0,44 kW)

Décision du Service féd. d'homologation (art. 103, 2e al. OAC)

L'approbation du type est retirée avec effet immédiat.

Berne, 1.7.85 Gau/NI

Modification de la décision du 1er juillet 85 (contrôles subséquents 2. - 8.7.85)

Pour les cyclomoteurs dont le permis de circulation a déjà été délivré (art. 91 OAC), des plaques de contrôle seront remises si une attestation écrite du détenteur de la fiche d'homologation ou du représentant de marque existe, selon laquelle le cyclomoteur en question est équipé après coup du système d'échappement homologué no. "CH 85/2". Il est recommandé aux autorités d'immatriculation de faire des contrôles par sondages.

Berne, 1.7.85/15.7.85 Gau